

Liminaire de la CFTC présentée au CTL du 17 juin 2021

Mr le président,

En préambule de ce CTL , nous voulons mettre en avant les difficultés rencontrées dans certains services concernant la mise en place du télétravail : ce nouveau mode de fonctionnement semble mis en avant par l'administration centrale, avec moult options, laissant facilement croire que les agents trouveront pleinement une hypothétique liberté quant à l'organisation de leur temps et lieu de travail. Depuis un an, le télétravail a prouvé qu'il fonctionnait, il a prouvé que la confiance placée dans les agents pour accomplir pleinement leur tâche n'était pas un vain mot. Dans des conditions difficiles, urgentes et presque forcées, les agents des ESI ont montré que « le sens du service public » reste une valeur ancrée dans chacun d'entre eux.

Période de crise sanitaire presque terminée, l'administration reprend les rênes, et présente un cadre typiquement administratif au télétravail : cadrage, règlement, demande, refus, débats... Et comme à chaque réforme RH de cet acabit, il existe des dérives. Afin de préserver de bonnes conditions de travail à tous les agents de la DGFIP, la CFTC restera vigilante sur la mise en place durable de cette évolution pour qu'elle soit profitable aux agents.

Second point : le résultat des mutations forcées des agents de l'atelier de l'ESI est tombé mardi. Et, comme nous l'avions évoqué à maintes reprises lors des instances, la concurrence du NRP, la baisse générale des effectifs ont conduit à des déconvenues importantes (c'est un euphémisme). Entre des agents qui obtiennent un poste non spécifié sur la demande de mutation, des agents qui sont mutés sur un poste supprimé l'année prochaine dans un service bientôt « restructuré ». Exit la notion de surnombre évoquée par l'administration, exit la bienveillance. Ces agents qui ont dû poser leur mutation à contrecœur se sont retrouvés dans la mouvance du démantèlement de la DGFIP.

Dans la phrase « ne vous inquiétez pas », souvent entendue, il y avait un sens caché pour ces agents...

Alors entre des situations ubuesques (muté sur un poste qui va être supprimé, sérieusement?), des situations émotionnellement en crise (muté sur le poste que la personne ne veut absolument pas), nous nous demandons où se trouve la logique de l'administration ? Comment voulez-vous pour ces situations, que l'agent se sente investi dans sa nouvelle formation ? Quel est l'objectif ?

Pour répondre à cette question et pour citer une phrase entendue maintes fois : « ils veulent nous faire démissionner ». Si vous voulez réellement objecter à cette idée, il faudrait éviter qu'elle puisse émerger dans l'esprit des agents avec des actes concrets en faveur des personnels, et non faire preuve d'une déshumanisation basée sur les calculs comptables.